



La lettre de Georges Patient, Sénateur de la Guyane

Juillet 2013

PLUS D'EFFICACITÉ AU SERVICE DES OUTRE-MER

« Dans un contexte très difficile pour la France, plongée comme la plupart des pays européens dans l'une des plus graves crises économiques de son histoire, l'action du gouvernement est fortement contrainte par les impératifs budgétaires. Or les Outre-mer fragilisés par des années d'inaction voire d'abandon de la part des gouvernements précédents ont pour une fois été épargnés et même, dans une certaine mesure, favorisés par le gouvernement actuel. Il n'en reste pas moins que le retard accumulé est considérable et qu'il faudra du temps pour le combler. D'où la nécessité de maintenir l'effort entrepris.

Afin d'être plus efficace, nous, les 51 parlementaires ultra-marins, avons décidé de réactiver une structure commune aux députés et sénateurs, l'Inter-groupe Parle-

mentaire des Outre-mer (IgPOM), structure non partisane regroupant les députés et sénateurs de droite comme de gauche. Alors même que je n'y étais pas candidat, je suis fier et heureux d'avoir été porté à la présidence de l'inter-groupe.

EN CHIFFRE

218 interventions depuis 2008 en séances au Sénat. C'est le nombre de fois où je me suis exprimé au cours des débats (santé, finances, environnement, agriculture et pêche, ...) ou lors de questions au gouvernement (SDIS, cadastre, insécurité, ...).

Si l'IgPOM est une structure non partisane je n'ai pas pour autant renié mes convictions. Je reste et resterai un homme avec des valeurs de gauche. Mais j'interprète mon élection comme la reconnaissance d'un travail qui au-dessus des intérêts partisans et sans dogmatisme aucun a toujours eu comme objectif de servir la France mais aussi et surtout la

Guyane et plus largement les Outre-mer. Commencé au sein du Sénat en 2008 alors même que la France était dirigée par le gouvernement Fillon puis continué aujourd'hui sous une majorité de gauche, ce travail me vaut au-



polynésie française st martin
guadeloupe martinique
st barthélemy mayotte
guyane française réunion
st pierre & miquelon terres australes & antarctique
nouvelle calédonie wallis & futuna

Intergroupe parlementaire des Outre-mer

aujourd'hui la reconnaissance de mes pairs, tous bords confondus.

C'est donc en tant que président de l'IgPOM que fin juin, j'ai pu accompagner le Premier ministre dans son voyage officiel aux Antilles. Le débat sur les défiscalisations à destination des outre-mer agitaient alors les mondes politiques et économiques. A mon initiative et par l'intermédiaire de l'IgPOM, les 51 parlementaires ont adopté à l'unanimité une déclaration commune sur l'importance vitale des défiscalisations, rappelant le Président de la République, le Premier ministre et le gouvernement à leurs engagements. Aujourd'hui, il est acté que pour 2014 le mécanisme des défiscalisations sera maintenu. Mais il ne faut pas baisser la garde et je veillerai à ce que l'IgPOM fasse entendre la voix des Outre-mer dans les débats futurs et sur des sujets importants pour les Outre-mer comme la reconduction de l'octroi de mer ou l'implantation de la BPI.»

Georges Patient

SOMMAIRE

Santé - Refondation de l'école - Logement social - Langues régionales

Page 2

La Poste - Bouclier prix - Réserve parlementaire - Frais bancaires - Débat Finances 2014

Page 3

Rencontres - Contacts

Page 4

EN CHIFFRE

74 interventions en commission depuis mon élection en septembre 2008, que ce soit pour des auditions, examen de rapport ou contrôle budgétaire.

33 questions au gouvernement (écrites, orales avec ou sans débat, d'actualité ou cribles thématiques).

Logements évolutifs sociaux

Depuis la disparition de Guyane Habitat, association créée en Guyane pour assurer les missions d'interface sociale et financière dans le cadre du montage des dossiers de logements évolutifs sociaux, il n'y a eu aucune opération nouvelle alors que les besoins sont énormes.

Pourtant, le fonds de garantie habitat Guyane existe depuis plus de dix ans. Mais, en l'absence de guichet unique, il n'est pas utilisé. Les fonds sont disponibles pour couvrir le risque que représentent plus de 400 logements, et des collecteurs nationaux seraient prêts à monter un guichet unique en Guyane ; mais rien n'est opérationnel, et les collecteurs nationaux susceptibles d'être intéressés ne sont pas en mesure de délivrer des prêts du 1 % logement aux bénéficiaires de logements évolutifs sociaux.

Devant ce gâchis, j'ai interpellé la ministre du logement pour qu'elle se saisisse du dossier. Car la Guyane est aujourd'hui le seul département d'outre-mer à ne pas disposer de guichet unique alors même qu'il est peut-être celui qui en a le plus besoin. Les besoins sont estimés à 700 logements par an. Or en 2012, seuls 32 logements évolutifs diffus ont pu être financés et cela grâce uniquement à des prêts bancaires.

Dengue et hôpitaux

Une épidémie de dengue particulièrement intense et longue en cette première partie d'année touche la Guyane. Elle est malheureusement déjà responsable de la mort de plusieurs personnes. Les hôpitaux publics du département sont la cible de vives critiques car ils sont jugés incapables de répondre efficacement à ces situations de crises.

Marisol Touraine, ministre de la santé a répondu à l'urgence médicale provoquée par la dengue en envoyant du personnel en renfort aux urgences au moment des pics épidémiques (200 passa-



Vue d'artiste des nouveaux bâtiments du CHAR.

ges quotidiens aux urgences contre 120 habituellement au CHAR).

Reste l'urgence de rattrapage des offres de santé et médico-sociales dans le département. Les dossiers de financement des hôpitaux publics de Guyane demeurant toujours en attente de décision. J'ai alerté la ministre plusieurs fois et je suis intervenu auprès du conseiller outre-mer de l'Elysée. Le retard accumulé depuis une dizaine d'années ne pourra pas être résorbé sur une seule année. Mais l'importance de la crise provoquée par l'épidémie de dengue souligne l'extrême urgence de la situation.

EN CHIFFRE

10 rapports depuis septembre 2008 (d'information ou législatifs) sur des sujets aussi variés que la politique européenne dans les RUP, le logement social outre-mer, le régime fiscal applicable au rhum traditionnel, etc...

Loi sur la refondation de l'école de la République

L'avenir d'un pays se joue dans sa capacité à former et éduquer sa jeunesse. Le Président de la République l'a bien compris lui qui dès son élection mettait l'école en tête de ses priorités.

Avant même l'adoption de cette nouvelle loi, le ministre de l'Education nationale avait annoncé un renforcement considérable du nombre d'enseignants dans le 1er cycle à la rentrée dernière (15 postes pour la Guyane en septembre 2012).

Grâce à cette loi, les fondements d'une école juste, exigeante et inclusive sont désormais posés et le texte crée les conditions de l'élévation du niveau de tous les élèves et de la réduction des inégalités. 60000 postes supplémentaires pour des enseignants mieux formés grâce à la création des Écoles supérieures du professorat et de l'enseignement.

Enfin, grâce aux projets éducatifs territoriaux, c'est un premier pas vers l'adaptation des enseignements, des rythmes aux réalités locales mais toujours en s'appuyant sur le socle commun de connaissances.

Les mois de débats menés dans toutes les régions et ici-même en Guyane ont abouti à l'adoption de cette loi fin juin. Et même si tout n'est pas parfait, une première étape est franchie. On ne peut pas se plaindre, moi qui en séance demandais au ministre : « du volontarisme, de l'audace, de l'ambition pour permettre la réussite des élèves de Guyane ! » je crois avoir été entendu.

Langues régionales

La Guyane est riche de nombreuses communautés, cultures et langues qu'il convient de reconnaître à leur juste valeur. C'est pourquoi j'ai demandé qu'au même titre que le créole, les langues amérindiennes, bushinengue et hmong bénéficient d'approches pédagogiques adaptées afin de faire leur entrée dans les écoles de Guyane. Je n'ai malheureusement pas été suivi par mes collègues sénateurs. C'est un point sur lequel je ne manquerai pas de revenir.

La Poste en question

Depuis plusieurs années La Poste revoit à la baisse sa présence et son devoir d'aménagement du territoire comme elle s'y était engagée. C'est encore le cas avec le projet en cours de « Plaques Courrier et Enseigne », com-



Agence postale de Cacao.

plètement inadapté à la Guyane. Il ne prend pas en compte le contexte local avec ses difficultés de distance, de moyens de transport, de clientèle ni son rôle de banque sociale. Autant de points sur lesquels j'avais mis l'accent lors de l'examen du projet de loi sur La Poste et les activités postales, devenu loi le 9 février 2010. Conséquences : la disparition de 70 emplois en cinq ans, la réduction des horaires d'ouverture dans certains bureaux, la transformation de bureaux de plein exercice en agences postales ou encore la nomination de cadres extérieurs à la Guyane au détriment de la promotion locale.

C'est pourquoi, je suis intervenu auprès de Mme Fleur Pellerin, Ministre en charge de ce dossier, afin qu'une autre logique s'applique en Guyane : une politique de développement qui suive la démographie de notre territoire.

Frais bancaires

À l'occasion des discussions sur le projet de loi de séparation et régulation des activités bancaires, j'ai dénoncé une fois de plus le niveau exagérément élevé des frais bancaires pratiqués dans les Outre-mer. Selon l'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) la facture d'un petit consommateur peut être jusqu'à 3,7 fois plus élevée.

La loi de lutte contre la vie chère a encadré les tarifs des services liés à l'exercice du « droit au compte ». Il convient maintenant de la généraliser à tous les frais bancaires afin que les habitants des

Non, nous ne sommes pas une charge !

Extraits de mon discours en débat d'orientation des finances publiques pour 2014.

« Dans le domaine des finances publiques, les Outre-mer continuent à être stigmatisés, voire diabolisés parce qu'ils couteraient cher aux contribuables français. [...] la Cour des comptes critique l'inefficacité, le coût et la générosité fiscale exorbitants des dispositifs d'aide à l'investissement Outre-mer. [...] Cessons de parler de "coût" et de "générosité" quand on les évoque!!! Arrêtons les simplifications, la condescendance et regardons ces territoires d'un autre œil.

"La générosité" n'en est pas une ! Les Outre-mer contribuent également à l'instar des autres collectivités de France à l'effort budgétaire et sont pleinement solidaires. [...] les Outre-mer c'est 2,6 millions d'habitants, ce qui représente 4,5% de la population française soit l'équivalent de son poids dans les dépenses publiques (les Outre-mer pesant 4,52% des dépenses du budget général). [...] » Alors non, pas plus que d'autres nous ne sommes une charge pour la République.

Le bouclier « qualité-prix » est en place depuis mi-mars

Une des mesures les plus connues de la loi pour la régulation économique Outre-mer est la mise en place du « bouclier qualité-prix » sur une centaine de produits. Si le choix des produits ne fut pas aisé, il pourra être ajusté tous les ans. Mais il est à noter que pour la première fois un dispositif qui ne coûte rien aux finances publiques permet par la négociation d'agir à la baisse sur les prix. Une première évaluation du dispositif doit bientôt nous apporter des enseignements sur son



Un prix jamais vu depuis plusieurs années, il est maintenant à 5 euros!

efficacité sachant que la loi a prévu d'autres moyens d'action comme un renforcement de la concurrence, un observatoire des prix et marges, etc...

RÉSERVE PARLEMENTAIRE

La controverse sur la réserve parlementaire bat son plein depuis le début d'année. Elle est à l'origine de nombreuses critiques et rumeurs : manque de transparence, clientélisme et même pire. Pour ma part, je publie en détail tous les ans sur mon site internet www.georgespatient.fr depuis mon élection en septembre 2008, l'usage qui en est fait.

Apatou	Iracoubo	Montsinery - Tonnegrande	Roura
Awala-Yalimapo	Macouria - Tonate	Ouanary	St-Georges
Camopi	Mana	Papaïchton	St-Laurent
Cayenne	Maripasoula	Regina	Saül
Grand Santi	Matoury	Remire - Montjoly	Sinnamary

En 2013, les communes qui n'ont pas encore bénéficié de ma réserve parlementaire pour le financement de leurs projets d'investissement sont prioritaires (sous réserve du retour dans les temps du dossier et de l'accord du ministère de l'intérieur).

Outre-mer bénéficient d'un traitement égal à celui des métropolitains.

C'est pourquoi le Sénat a demandé au gouvernement un rapport détaillé avant fin juin 2014 sur les conditions de la tarification des services bancaires dans les

départements et collectivités d'outre-mer qui prenne en compte à la fois les spécificités de ces territoires et les récentes évolutions du cadre juridique. Ainsi nous saurons où agir pour faire cesser ces abus.

RENCONTRES

Voyage officiel du Premier ministre en Guadeloupe et Martinique

Le Premier ministre qui m'a invité à l'accompagner dans son déplacement officiel en tant que président de l'intergroupe parlementaire des outre-mer, a rendu hommage au nom de la République à Aimé Césaire dont nous fêtons cette année le centenaire de la naissance : « Aimé Césaire n'a eu de cesse de rappeler ce qu'il faut de courage pour faire respecter la dignité d'un



Dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe d'Aimé Césaire.



Inauguration et visite du musée Aimé Césaire à Fort-de-France.

homme et celle de tout un peuple ». C'est à Fort-de-France que le Premier ministre a confirmé le maintien du dispositif de la dé-fiscalisation pour le financement du logement social et pour les TPE-PME. Il a également annoncé un système de crédit d'impôt pour les entreprises plus importantes.

Journée de l'Amérique latine



Remise de la médaille du Sénat à des artistes et intellectuels sud-américains.

Fin mai 2013, avait lieu dans les salons du Sénat la journée de l'Amérique latine à l'initiative de Jean-Pierre Bel, président du Sénat. L'objectif est d'apporter soutien et reconnaissance aux artistes et intellectuels sud-américains installés en France. C'est un moyen d'affirmer la France comme un pôle d'accueil incontournable de la culture mondiale en attirant et retenant des artistes en devenir ou déjà reconnus.

Le président Jean-Pierre Bel m'a fait l'honneur de m'inviter à participer à cette belle initiative où j'ai pu rencontrer entre autre le Président du Panama et l'ambassadeur du Brésil.



Dîner officiel en présence du Président du Panama et de représentants des pays d'Amérique centrale et du sud.

CONTACTS



Palais du Luxembourg -
75291 Paris Cedex 6
Téléphone : 01 42 34 28 80
Télécopie : 01 42 34 49 65
g.patient@senat.fr

Mairie de Mana - Place
Yves Patient—97360 Mana
Téléphone : 05 94 34 82 68
Télécopie : 05 94 34 84 18
mana.maire@wanadoo.fr



www.georgespatient.fr